

édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

L'année 2015 a été sanglante. C'est la France qui a saigné, blessée dans ses valeurs républicaines, ce sont les Français qui ont saigné, dans toute leur diversité.

Tous les continents subissent ces attentats qui frappent désormais notre territoire. Parmi les terroristes, des Français.

Notre pays semble découvrir une réalité qui est malheureusement celle de nos banlieues depuis des décennies et que personne n'a le courage d'affronter.

L'Islamisme radical, terreau du djihadisme, ne se propage pas qu'individuellement à travers le cyberspace. La pression menaçante exercée par une toute petite minorité intégriste sur nos concitoyens est bien réelle dans nos quartiers, dans les mosquées comme dans les cages d'escalier, et le repli communautaire s'amplifie.

Cet Islam des cités n'a rien de religieux, il est politique.

La France aurait dû pourtant échapper à ce phénomène. Son modèle de société, fondé sur l'intégration, sa laïcité, unique, sont des outils pour permettre à chacun de vivre sa religion librement dans la sphère privée tout en respectant et partageant les principes de notre République dans la sphère publique. C'était l'esprit de la loi de 1905, mais que de coups de couteau dans ce texte aujourd'hui ! Que de jurisprudences bénéficiant à des groupuscules islamistes politisés !

L'état d'urgence est une réponse ponctuelle à un état de crise, mais sur le long terme ?

Que 2016 ne soit pas un nouveau 2015.



Cécile
ZAMMIT-POPESCU
Le Maire

Conseiller départemental des Yvelines

L'actu

Bienvenue dans la nouvelle école Valéry

Depuis le 2 novembre, les élèves de l'école maternelle Valéry ont investi un bâtiment nouvellement réhabilité au-dessus de l'école Pasteur, rue des Annonciades. Des locaux mieux adaptés, plus spacieux, plus lumineux avec une grande cour de récréation. Nous vous invitons à la visite...



Un 5^e pétale ! p. 5

Élections régionales p. 6

Conseil municipal p. 7

De l'école Pierre et Marie Curie à l'école Valéry

L'école Pierre et Marie Curie a été inaugurée en janvier 1958. C'était l'école "des filles". Située rue des Annonciades au-dessus de l'école Pasteur "des garçons", elle était composée de classes allant de la 11^e (CP) à la 3^e (fin de collège). Le secondaire quittera l'école à la construction du collège Henri IV, en 1973. Au début des années 1990, il y a moins d'enfants, le périmètre scolaire est révisé et les élèves du primaire rejoignent l'école Pasteur. Le bâtiment accueille alors le centre aéré et l'Inspection d'Académie. L'école Valéry, initialement située rue Valéry en centre-ville, était la plus ancienne école de Meulan. En 1969, elle est agrandie. Elle est alors composée de deux bâtiments et deux cours de récréation. Il y a 2 classes dans le bâtiment du bas et deux autres dans le bâtiment du haut. Depuis quelques années, les demandes d'inscription en maternelle sont plus importantes et les locaux ne permettaient pas la création d'une cinquième classe. Il est décidé de réhabiliter l'ancienne école Curie et d'y emménager l'école Valéry avec la création d'une nouvelle classe. Après 9 mois de travaux, l'école Valéry investit ses nouveaux locaux.

Les travaux

Les travaux ont consisté à réhabiliter le bâtiment Curie, à aménager une seconde salle de réfectoire dans le bâtiment de restauration des Annonciades, à ajouter une salle de motricité et à créer un chemin piétonnier le long de la cour. Celui-ci relie le quartier des Annonciades et la gare de Thun. Il facilite l'accès aux usagers de l'école comme de



Effectif de l'école Valéry à la rentrée de janvier : 54 petits, 42 moyens et 40 grands

la gare. Après le désamiantage et la démolition intérieure, les réseaux sont mis en conformité. Suivent les travaux d'isolation par l'extérieur et le remplacement des fenêtres. Le rez-de-chaussée est réservé à l'école maternelle. Il est composé de 5 classes, de bureaux et de sanitaires. À l'étage se trouvent les dortoirs, une petite cuisine pédagogique, une bibliothèque et les salles réservées au centre de loisirs. Certains espaces sont partagés, la Communauté d'agglomération ayant participé au financement. Le bâtiment est accessible aux handicapés. Prochainement, des jeux seront installés et des arbres plantés dans la cour de récréation. Malgré l'ouverture d'une 5^e classe, une modification du périmètre

scolaire a été votée au Conseil municipal du 9 décembre afin d'effectuer un rééquilibrage des effectifs en fonction des capacités d'accueil des écoles. Quelques rues, auparavant affectées à l'école maternelle Valéry, seront affectées à l'école maternelle Paradis.

Regards croisés

Léna a 4 ans et demi, elle habite en centre-ville. Alexandra, sa maman, la dépose tous les matins à l'accueil périscolaire ; elle trouve très pratique le fait que l'école et le périscolaire soient dans le même bâtiment. Léna s'est tout de suite adaptée à sa nouvelle école. Elles viennent en voiture et n'ont pas de difficulté de stationnement. Pierre est en petite section et son frère, Louis, en grande section. Ils montent par la côte Lécuyer et mettent une quinzaine de minutes pour se rendre à l'école. C'est moins pratique pour eux parce qu'ils habitent plus près de la rue Valéry, mais leur maman apprécie les travaux de sécurisation qui ont été effectués, cet été, sur cette voie. La maman de Maëla aime la proximité

Financement de l'opération

montants non définitifs (opérations comptables non arrêtées)

Coût de l'opération **2 300 000 €**

Financements **1 274 000 €**

(participation intercommunale, contrat départemental, dotation d'équipement des territoires ruraux, réserve parlementaire, FCTVA)

Reste à la charge de la Ville **1 026 000 €**

de la gare car elle va travailler en train. C'est très pratique. Elle trouve que l'école est très lumineuse, qu'il y a beaucoup d'espace. Maëla s'est instantanément habituée à sa nouvelle école et au centre de loisirs qui se charge de l'accueil périscolaire. Du côté de l'équipe pédagogique, unanimité : quel plaisir d'être tous ensemble ! Les frères et sœurs se retrouvent dans la cour de récréation, ce qui n'était pas le cas rue Valéry avec les deux bâtiments. Il y a davantage de temps d'échanges entre enseignants. Les classes sont moins sonores. La proximité du gymnase est un réel plus et des créneaux horaires supplémentaires ont été alloués à l'école. ■



Cloé et Léna aiment la grande cour de récréation

Services publics

Déménagement de la Trésorerie

Le centre des finances publiques a déménagé aux Mureaux, 44 rue des Pierrelays. Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, sauf fermeture le mercredi et jeudi après-midi.

Pour toute question d'ordre général vous pouvez joindre le 0810 467 487 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 22h, le samedi de 8h à 19h et sur impots.gouv.fr ■

Transfert de la PMI aux Mureaux

Les permanences de protection maternelle et infantile, qui avaient lieu à l'espace territorial du quai Albert Joly ont maintenant lieu au Centre PMI des Mureaux de manière quotidienne. Ces permanences permettent le suivi prénatal et le suivi des enfants de moins de 6 ans.

- Centre PMI, 204 avenue Paul Raoult
Tél. : 01 34 74 15 17
(pour la protection infantile)
Tél. : 01 34 74 66 18
(pour la protection maternelle). ■

Rentrée scolaire 2016

Les enfants nés en 2013 feront leur entrée en 1^{re} année de maternelle en septembre 2016.

Les inscriptions auront lieu du 18 janvier au 11 mars.

Des permanences seront organisées les samedis 30 janvier, 13 février et 12 mars aux horaires de la mairie (8h30 à 12h).

Les enfants qui feront leur entrée en cours préparatoire doivent également être inscrits aux mêmes dates.

Vacances de février

La Ville propose aux jeunes des animations et une semaine sportive lors des vacances de février.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 25 janvier, au pôle Éducation Jeunesse et Sport. ■

Vie locale

Nouveau à Meulan

L'Auberge du Maroc

L'Auberge du Maroc vous invite à un voyage culinaire savamment épicé autour des saveurs du Maghreb.

- 10 quai Albert Joly
Tél. : 01 30 95 98 41 ■



Podologie

Célia Robine vient de reprendre le cabinet de podologie de Laurence Mercier-Green.

Après 4 années de remplacement dans plusieurs communes, Célia Robine est ravie d'intégrer le cercle des praticiens Meulanais.

- Pédicure - podologue
1, place du Vexin
Tél. : 01 34 74 92 80
sur rendez-vous. ■

Déchets

Installation de conteneurs aériens place du Croissant

Deux conteneurs aériens vont être installés en ce début d'année, au niveau de la place du Croissant, au bout de la rue du Maréchal Foch. Chacun d'eux a une contenance de 5 m³. L'un sera réservé aux ordures ménagères, l'autre au tri sélectif (emballage). Ils seront collectés 3 fois par semaine et permettront la suppression des bacs roulants de la rue Haute.

Une bonne résolution pour 2016: trions mieux!

Voici une liste, non exhaustive, des principaux déchets non recyclables qui sont déposés, à tort, dans les bacs de tri sélectif: les pots de yaourt, les barquettes en plastique, les assiettes et gobelets jetables, les boîtes de DVD ou CD, les rubans ou bolducs, les jouets, les emballages et sacs plastiques. Mettez-les avec les ordures ménagères.

- pour toute question sur le tri, SIVaTRU: 01 34 01 24 10 ou www.sivatru.fr

Un geste obligatoire pour la planète

Afin de ne plus enfouir les appareils électriques et électroniques (cafetière, frigo, lave-linge, ordinateur, etc.) mais de les valoriser, ceux-ci ne sont plus depuis le 1^{er} janvier, collectés avec les encombrants. Si l'appareil fonctionne encore, pensez au don ou à la revente via les associations, sites internet spécialisés, brocantes... Si l'appareil ne fonctionne plus, plusieurs possibilités s'offrent à vous:

- rapportez l'appareil en magasin pour tout achat d'un appareil neuf de même type,
- rapportez l'appareil aux points de collecte présents à l'accueil des magasins de bricolage et de certaines grandes surfaces,
- déposez l'objet en déchetterie.

Vous pourrez également déposer l'objet à un **point relais au bout du quai de l'Arquebuse le samedi 20 février entre 9h et 13h.**

Cette journée de dépôt servira de test. Si celle-ci est concluante, elle sera reconduite une fois par trimestre.

Lutte contre les dépôts sauvages

Malgré les différents services de collecte proposés et les efforts réalisés par la Ville, les dépôts sauvages de déchets restent fréquents, notamment aux abords des conteneurs dédiés à la collecte. La police municipale patrouille régulièrement et effectue des contrôles pour identifier et sanctionner les contrevenants.

Les contraventions ont été revalorisées (Code pénal – art. R.632-1 et 633-6): vous encourez jusqu'à 150 € d'amende pour le non-respect des conditions de dépôt et 450 € pour l'abandon ou le dépôt d'ordures, de matériaux ou d'objets en dehors des emplacements autorisés. En 2015, 60 procès-verbaux ont été dressés. ■

Calendrier des collectes

Le calendrier des collectes de l'année 2016 est distribué avec votre mag. Vous pouvez également le retrouver en téléchargement sur le site ville-meulan.fr.

Celui-ci est accompagné du nouveau guide pratique des déchets.



Travaux et aménagements

Remplacement des luminaires par des lampes à faible consommation énergétique

Après le parking de la gare de Thun, ce sont les 17 luminaires de la rue du Maréchal Foch et les 11 de la place Brigitte Gros qui ont été remplacés, dans le cadre d'un marché public, par des lampes leds. Coût de l'opération: 32 106,58 €.



Mise en sens unique de la rue des Tanneries

Depuis le 23 novembre, la rue des Tanneries a été mise en sens unique du croisement de la rue de Beauvais vers la rue des Vieux Fossés. Un sondage a été effectué de fin juillet au 15 septembre auprès de l'ensemble des riverains, 100 % des réponses reçues ont approuvé cette proposition.

Changement de sens de circulation rue Gustave Ravanne

La rue Gustave Ravanne a changé de sens de circulation depuis le 30 novembre afin de dynamiser le commerce du centre-ville. On peut ainsi revenir de la rue du Maréchal Foch vers la place Ducrocq. En effet, lorsqu'un automobiliste parvenait à l'extrémité de la rue Foch sans avoir pu se garer, il quittait automatiquement le centre-ville. Le retournement étant techniquement impossible par la rue Haute, il a été choisi de l'effectuer par la rue Gustave Ravanne.

Création d'un ralentisseur

Un ralentisseur a été installé au niveau du panorama de la rue de la Ferme du Paradis pour améliorer la sécurité des piétons, notamment des élèves de l'école Paradis.

Coût des travaux: 4 440 €. ■

Meulan obtient un cinquième pétale

C'est la première fois que Meulan est aussi prêt de la récompense ultime : "décrocher une fleur".

Ce concours existe depuis 1959. Les communes participantes sont, dans un premier temps, classées par niveau de 1 à 4 pétales par un jury départemental. L'obtention d'un cinquième pétale permet d'accéder,



l'année suivante, à la première fleur du label (il en existe 4), attribuée, cette fois-ci, par un jury régional. Les critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont évolué pour laisser une place importante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers, pour valoriser l'environnement.

Au-delà de son caractère de récompense officielle, l'obtention de ce label est le résultat d'une stratégie municipale globale et cohérente pour l'amélioration du cadre de vie. Depuis 18 mois, le service des espaces verts et les élus se sont fortement impliqués dans cette démarche, c'est une belle récompense pour tous les efforts déployés!

Ils sont nés...

Jihene Khaddaoui
Anaïs Alves
Amira Bel Khdar
Ayoub Hatraf
Giulia Defosse
Gabriel Migaes
Léana Dupuis Margarido
Othmane Hajji

Ils se sont mariés...

Smail Ben Atia et Zined Hireche
Eduardo Barros Pedro
et Lucie Enongo Djamba

Noces d'or...

Pierre et Michèle Warin



Vie associative

Généalogie

Journée portes ouvertes de la généalogie et histoire locale, l'association vous présente les moyens qu'elle met à la disposition de ses adhérents. Venez rencontrer des généalogistes et partager leur passion.

www.aghyn.com et
aghyn@hotmail.com

- samedi 23 janvier
de 14h à 17h30

Maison de quartier Annonciades ■

Loto de l'ACM

L'Athlétic Club Meulanais organise un loto avec de nombreux lots (téléviseur led, tablette, Go pro, Tassimo, console Nintendo...).

Tarifs : 4 € le carton, 10 €

les 3 cartons, 20 € les 7 cartons

- vendredi 5 février à partir de 19h30
Ferme du Paradis ■

Réunion d'information sur l'emploi d'un salarié à domicile

Dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM), le Conseil départemental des Yvelines, en lien avec la coordination

gérontologique et handicap locales de Seine et Mauldre ainsi que la caisse de retraite Malakoff Médéric s'associent pour organiser une réunion d'information sur l'emploi à domicile.

- coordination@alds.org et
chlseineetmauldre@mdph.yvelines.fr
- mardi 9 février à 14 h 30
Médiathèque des Mureaux,
entrée libre sur pré-inscription au
01 34 74 80 60, 01 30 91 30 05 ■

Thé dansant de la Saint Valentin

L'orchestre de la Meulanais, organise sont traditionnel thé dansant de la Saint Valentin. Tarifs avec une boisson et une pâtisserie : sur réservation 15 €, sur place 18 €

Renseignements et réservations
01 34 74 48 23 et 01 34 66 36 21

- dimanche 14 février
à partir de 14h30,
Ferme du Paradis ■



Théâtre avec l'Atelier du hibou

"Parle pas si fort!" de et par Jeanne Aumont-Doiret, Françoise Schreiber-Doiret et Annie Doiret, pièce en 1 acte. Participation libre en fin de spectacle

- vendredi 19 février à 20h30
Ferme du Paradis ■

Restaurants du cœur

La campagne d'hiver a repris aux Restaurants du cœur depuis le 30 novembre. L'année dernière, les 27 bénévoles de Meulan ont distribué 23876 repas à 397 personnes en difficulté (dans le département ce sont plus de 1300000 repas qui ont été servis par les 26 centres de distribution). Les actions des Restaurants du cœur ne se limitent pas à la distribution alimentaire. Les centres apportent un soutien aux personnes, tant pour les démarches administratives que sous forme d'aide et d'accompagnement de tout ordre. ■

Résultats élections régionales

1^{ER} TOUR

	MEULAN-EN-YVELINES	YVELINES	ILE-DE-FRANCE
Nombre d'inscrits	5573	955 853	11 877 121
Nombre de votants	2 205	460 594	3 252 700
Suffrages exprimés	2 142	448 560	3 153 293
Pierre LAURENT Liste Front de Gauche	96	17 050	208 943
Claude BARTOLONE Liste d'Union de la gauche	487	96 521	794 322
François ASSELINEAU Liste Divers	7	4 053	29 755
Emmanuelle COSSE Liste d'Europe-Ecologie-Les Verts	120	32 547	253 153
Dawari HORSFALL Liste Divers	4	754	7 096
Valérie SACHS Liste divers droite	12	3 663	19 981
Sylvain DE SMET Liste Divers	7	1 002	9 547
Nizarr BOURCHADA Liste Divers	0	1 532	12 528
Nicolas DUPONT-AIGNAN Liste Debout la France	120	29 928	207 280
Valérie PECRESSE Liste d'Union de la droite	613	166 978	962 119
Aurelien VERON Liste divers droite	6	3 799	23 888
Wallerand DE SAINT JUST Liste du Front national	637	85 429	580 499
Nathalie ARTHAUD Liste d'extrême gauche	33	5 304	44 182

2^D TOUR

	MEULAN-EN-YVELINES	YVELINES	ILE-DE-FRANCE
Nombre d'inscrits	5573	955 853	11 877 121
Nombre de votants	2 672	537 616	3 859 296
Suffrages exprimés	2 597	521 109	3 720 165
Claude BARTOLONE Liste d'Union de la gauche	955 36,77 %	179 275 34,40 %	1 569 262 42,18 %
Valérie PECRESSE Liste d'Union de la droite	1020 39,28 %	268 330 51,49 %	1 629 410 43,80 %
Wallerand DE SAINT JUST Liste du Front national	622 23,95 %	73 504 14,11 %	521 493 14,02 %

Impôts locaux

Les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016. Si vous avez déjà payé, vous serez automatiquement remboursés. Plus d'informations sur www.impots.gouv.fr.

Insee

Population légale totale de Meulan-en-Yvelines au 1^{er} janvier 2016
9 126 habitants

Chocotrail



Pour cette deuxième édition, le Chocotrail d'Hardricourt a accueilli 1 552 coureurs. Cinq parcours étaient proposés : 7, 12 et 24 km pour les grands ; 3 et 1,5 km pour les petits. Outre l'appui de Seine&Vexin communauté d'agglomération et du Conseil départemental, la manifestation a bénéficié du soutien matériel et logistique de nombreuses communes dont Meulan, sans compter les différents sponsors, en priorité l'entreprise Barry Callebaut. L'édition 2016 aura lieu le 11 décembre.

Noël à Meulan



Petits et grands étaient au rendez-vous pour fêter Noël. Alicia (sur la photo), 6 ans, des étoiles dans les yeux, a rencontré le Père Noël avant de découvrir les poules, lapins et chèvres de la mini-ferme. Le petit train qui relie le Paradis au centre-ville fut encore un très beau succès.

Deux délibérations votées lors des derniers Conseils des 9 et 23 décembre concernaient l'intercommunalité :

Election de vos nouveaux représentants intercommunaux

Les Conseillers communautaires au sein du nouvel EPCI Grand Paris Seine et Oise, Communauté Urbaine créée le 1^{er} janvier 2016 regroupant 73 communes et 405 000 habitants, devaient être élus par les Conseils municipaux avant le 31 décembre. Pour une commune de la taille de Meulan, étaient éligibles les conseillers communautaires en place à la date du scrutin. Le Maire

et le Premier Adjoint, tous deux sortants, ont été élus. Meulan ne conserve que deux sièges sur les quatre détenus auparavant dans la Communauté d'agglomération Seine&Vexin. Parmi les dix-sept communes qui composaient cette intercommunalité, notre ville est la seule avec Les Mureaux (7 sièges) à bénéficier de plus d'un représentant dans la nouvelle CU. ■

Conventions de gestion provisoire

La mise en place de la CU au 1^{er} janvier s'accompagne automatiquement du transfert des compétences des anciens EPCI mais également de compétences communales. Celles-ci ne pouvant être gérées dans l'immédiat par la structure intercommunale, des conventions de gestion provisoire doivent être établies entre la CU et la commune qui continuera, pendant un an, à assumer la charge de certaines compétences en se substituant à la CU : c'est le cas pour l'eau et l'assainissement, la voirie et l'éclairage public. ■

À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

samedi 16 janvier
Maison des Associations

samedi 13 février
Loge de la Mairie

Prochain Conseil municipal

Mercredi 20 janvier
à 20 heures 30
en Mairie

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Le résultat des élections régionales, qui a porté Valérie Pécresse à la tête de notre Région Ile-de-France, est une immense satisfaction. Cette victoire met fin à 17 ans d'une gestion socialiste qui n'a pas répondu aux attentes des Franciliens en matière de transport, de formation, de logement et dont le train de vie a été largement dénoncé par un rapport accablant de la Chambre Régionale des Comptes. Nous souhaitons une pleine réussite à notre nouvelle Présidente qui devra faire face à l'explosion ces dernières années des dépenses de fonctionnement, notamment de personnel. On connaît bien ce poids de l'héritage à Meulan... ■

Meulan demain (minorité - 6 élus)

Il y a urgence
Dans la période de troubles que nous vivons, où quelques fanatiques sèment la terreur et détruisent nos vies, la priorité est à la défense des valeurs de la République qui nous sont si chères. Seule une société qui respecte les libertés, qui accepte les différences et qui place l'humain au cœur de ses préoccupations, est capable de préserver l'avenir de ses enfants. À l'aube de la nouvelle année, faisons le choix de la sérénité et plaçons toute notre énergie au service de la démocratie. Soyons les bâtisseurs d'un monde moderne, solidaire, tolérant et juste dans lequel notre jeunesse se reconnaîtra. Bonne année! Meulanenaction's ■

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

La Communauté d'agglomération Seine & Vexin aura tiré sa révérence au 1^{er} janvier 2016, 2 ans à peine après sa création. Place à une "super-méga-géniale" Communauté Urbaine à 73 communes et 405 000 habitants! Bienvenue dans le nouveau monde des apprentis sorciers de l'UMPS: confiscation de la démocratie de proximité, opacité et enchevêtrement des compétences. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué? De quoi aussi nous rappeler cette citation magnifique dans le Guépard de Lampedusa: "Si nous voulons que tout demeure en l'état, il faut que tout change". CQFD. Meilleurs vœux 2016 à tous les Meulanais. ■

Blanche-neige

samedi 6 février à 16h30 • Ferme du Paradis

Par la Compagnie Patachon dans le cadre du Festival Marionnettes en Seine.

Redécouvrez toute la richesse et la diversité de cet art, bien souvent destiné aux enfants, mais qui ravira petits et grands. À partir de 6 ans.

- Tarif plein 5€, jeune public (- 12 ans) 3€



© Lionel Deschamps

Conférences

Caves du domaine Berson à 20 h 30 • entrée libre



© Viti Kovalick

"De l'objet au territoire"

par Franck Verneau de l'Institut de recherches archéologiques préventives

- vendredi 22 janvier

"Le cœur hier, aujourd'hui, demain"

par le Docteur Jean-Pierre Couffin, cardiologue

- vendredi 5 février

"La guerre d'Espagne"

par Jean-Marie Grimbart, professeur d'histoire

- vendredi 19 février

Hommage à Brigitte Gros

samedi 13 février à 14 h 30 Ferme du Paradis • entrée libre

(initialement programmé le 14 novembre)
Renseignements au 01 30 90 41 10



Horaires de la mairie

- lundi 8h30-12h30 / 13h30-18h
- mardi 8h30-12h30
- mercredi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Permanences

Urbanisme

samedi 20 février en mairie

- de 8h30 à 12h

Avocat

jeudi 4 février
Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la mairie
01 30 90 41 41

Association de consommateurs

3^e samedi de chaque mois en mairie

- de 10h à 12h

Permanences médicales

Pharmacies

Consultez le site du syndicat des pharmaciens :
<http://lc.cx/Znsq> ou ville-meulan.fr, ou téléphonez au commissariat de police 01 34 92 49 00

Dentistes

Pour connaître l'adresse du dentiste de garde, téléphonez au 01 39 51 21 21

Maison médicale

Si vous êtes malade en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, la maison médicale de garde peut vous recevoir tous les soirs de 20h à minuit et les jours fériés de 9h à 13h, faites le 15 pour y accéder.

Don du sang

vendredi 22 janvier 15 h à 20 h
samedi 23 janvier 10 h à 13 h et 14 h à 17 h
salle Larcher, 1 quai Albert 1^{er}

Vœux 2016

Concours de dessin

Carte de vœux 2016 de la Mairie

Bravo à Inès, gagnante du concours de dessin sur le thème "Meulan Paradis"



Cécile ZAMMIT-POPESCU
Maire de Meulan-en-Yvelines
Conseiller départemental des Yvelines
et la Municipalité

vous adressent leurs vœux
les plus chaleureux pour 2016.